

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.  
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

Pour Roubaix, 25 francs par an.  
ABONNEMENT : 14 francs six mois.  
7 50 francs trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LARIVIE, Boulevard des Capucines, n° 20, et de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LARIVIE, BOULEVARD DES CAPUCINES, n° 20, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

**L'imprimerie du Journal de Roubaix est transférée Grande-Rue, 56.**

**ROUBAIX**

14 janvier 1862.

### BULLETIN POLITIQUE.

D'après le rapport de M. de Persigny à l'Empereur, au sujet du dernier dénombrement de la population de la France, l'augmentation constatée dans la dernière période quinquennale est de près de 700,000 âmes.

Le jeune prince Humbert, le fils et l'héritier présomptif du roi d'Italie, vient d'accomplir son premier acte politique. S. A. R. a inauguré le tir national en prononçant ces paroles :

« L'Italie a besoin d'être sûre qu'au jour de la lutte, elle trouvera un soldat dans chaque citoyen. »

La politique extérieure est en repos. Rien de saillant n'est signalé en Italie; on parle seulement d'un rapprochement possible entre le cabinet et plusieurs membres de l'extrême gauche.

En Autriche, les commentaires continuent au sujet de l'allocation adressée à l'armée par François-Joseph. La *Gazette d'Augsbourg* énonce que les paroles belliqueuses de l'empereur ont excité un grand enthousiasme parmi les troupes de la Vénétie. « Sa Majesté, — dit le correspondant, — a déclaré que, dans les grands orages auxquels on devait s'attendre, elle se confierait à la vieille fidélité de ses braves soldats. »

Plusieurs journaux de Paris font aujourd'hui des récits navrants de l'incendie de Charleston. A les en croire, il ne resterait plus maintenant pierre sur pierre d'une ville qui renfermait, il y a quelques jours, quatre-vingt mille habitants. Une insurrection de nègres aurait éclaté et achevé l'œuvre du feu.

L'empereur d'Autriche visite en ce moment les provinces italiennes qui font encore partie de ses Etats. S. M. a passé en revue le corps d'armée qui forme la garnison de Verone. Cette revue a été l'occasion d'une manifestation trop significative pour n'être pas mentionnée ici. Laissons parler l'*Ost-Deutsche-Post* :

« Après l'allocation de l'empereur, le feldzeugmeister Benedek s'avança à cheval, s'excusa auprès de S. M. d'interrompre le silence réglementaire, et donna l'assurance à l'empereur, dans une réponse qui se distinguait également par la brièveté militaire et l'énergie, que l'armée, de même qu'elle n'adorait qu'un seul Dieu, soutiendrait avec la même fermeté inébranlable dans tous les temps et toutes les circonstances, sans différence de nationalité, de religion et de naissance, d'un seul empereur. Cette situation fait voir à quoi s'adressait l'allocation du général, et quel en était le but. Le feldzeugmeister voulait déclarer, au nom de l'armée, que la lutte des nationalités n'avait pas pénétré dans son sein, et que l'agitation qui en résultait dans divers pays de la couronne était sans influence sur elle. L'accueil enthousiaste que toutes les troupes ont fait à ces paroles a une double valeur : il montre à l'intérieur, comme à l'extérieur, ce que valent les spéculations sur les différences nationales que renferme l'armée, et quel est le véritable esprit qui anime celle-ci. »

Le *Journal de Saint-Petersbourg* appelle l'attention des Cabinets sur les conséquences pratiques de l'affaire du Trent. Il fait que le danger d'une guerre auquel le monde civilisé vient d'échapper, ne soit pas perdu pour lui, et, pour prévenir de semblables dangers, il faut que les droits des neutres soient solennellement reconnus dans un sens conforme à la solution que vient de recevoir l'affaire du Trent. L'article du *Journal de Saint-Petersbourg* peut être considéré comme le présage de prochaines négociations entre les divers Cabinets européens pour arriver à un règlement définitif des droits des neutres.

S'il faut s'en rapporter à une dépêche de Copenhague, le différend germano-danois aurait subitement pris une tournure fort grave, et la Prusse paraîtrait de rompre les relations diplomatiques avec la cour de Copenhague. Nous aimons à croire que cette nouvelle est au moins exagérée.

J. REBOUX.

M. Fould continue à travailler avec la plus grande activité à son exposé de la situation financière. Les différents ministères ont dû lui remettre cette semaine les éléments de son travail. On indique aujourd'hui la date du 20 courant comme étant celle où le rapport sera publié par le *Moniteur*.

Parmi les rumeurs en circulation au Palais-Bourbon et au Luxembourg, il en est une que nous devons mentionner, à cause de l'intensité qui lui est donnée, et bien que pour notre compte, nous la regardions comme tout à fait hypothétique. S'il fallait en croire certaines personnes, qui se prétendent bien renseignées, le gouvernement de l'Empereur aurait, à la suite de récentes et profondes délibérations, renoncé à convoquer cette année les collèges électoraux.

La législature actuelle terminerait le cycle qui lui est assigné par la Constitution et qui n'échoit qu'après la session de 1863. Nous le répétons, ce bruit est en opposition avec toutes les informations recueillies, durant les dernières semaines, dans le monde politique; cependant, comme on parle de discussions, de résolutions récentes, son exactitude n'aurait rien d'impossible.

A. BAYVET.

L'indépendance belge se trompe lorsqu'elle indique M. Saint-Marc Girardin comme ayant renoncé, par suite de l'avertissement infligé aux *Débats*, à faire cette année son cours d'éloquence à la Sorbonne, où il se serait fait remplacer par son suppléant, M. Caboché. C'est uniquement par des raisons de santé et par suite d'une résolution communiquée à M. Rouland bien antérieurement à l'avertissement donné aux *Débats*, que M. Saint-Marc Girardin ne professera pas en 1862 à la Sorbonne. L'éminent professeur est d'ailleurs si peu en disgrâce qu'il figurera encore cette année sur la liste des membres du conseil supérieur de l'instruction publique, et il garde si peu rancune au gouvernement de la mesure prise à propos de son dernier

article, qu'il a assisté à toutes les réceptions officielles des Tuileries et du ministère de l'instruction publique à l'occasion du 1<sup>er</sup> de l'an. C'est d'ailleurs M. Gondan, son suppléant, et non M. Caboché, qui fait depuis huit jours le cours d'éloquence à la Sorbonne.

Hier, M. de Kisseleff a donné un grand dîner auquel a assisté S. A. I. la princesse Mathilde.

Une correspondance de Londres reproduit le texte des documents diplomatiques échangés entre l'Amérique et l'Europe relativement à l'affaire du Trent. Nous traduisons la lettre suivante de M. Seward à M. Mercier, représentant de la France à Washington, en réponse à la note écrite le 3 décembre par M. Thouvenel :

DÉPARTEMENT D'ÉTAT.

Washington, 27 décembre 1861.

Monsieur,

J'ai soumis au président la copie que vous avez eu la bonté de me donner d'une dépêche qui vous a été adressée le 3 décembre courant, relativement à l'arrestation récente par le capitaine Wilkes de certaines personnes à bord du steamer le Trent chargé de la maille anglaise.

Avant de recevoir cette communication, le président avait décidé la conduite qu'il tiendrait dans une affaire qui a causé tant d'inquiétude en Europe. Cette conduite, à mon avis, rend inutile toute discussion du sujet en réponse aux commentaires de M. Thouvenel.

Il m'est néanmoins permis de dire que M. Thouvenel ne s'est pas trompé, d'abord, en supposant que le gouvernement des Etats-Unis n'a point eu pour mobile de blesser les droits et les susceptibilités du peuple anglais, et ensuite en croyant que les Etats-Unis, par leur façon d'agir dans cette circonstance, conserveraient le rôle qu'ils ont eu si longtemps, celui de champions des principes les plus libéraux en faveur des neutres dans les guerres maritimes.

Quant le gouvernement français aura examiné complètement les idées de notre gouvernement et celles du gouvernement britannique dans l'affaire dont il s'agit, et les aura comparées avec les idées exprimées par M. Thouvenel au nom de la France, il remarquera probablement ceci : bien que les trois puissances soient également animées d'un même désir, l'établissement de principes favorables aux droits des neutres, il n'existe cependant pas entre elles pour la manière d'appli-

quer ces principes l'accord que demandait fait, un objet aussi important.

Le gouvernement des Etats-Unis sera heureux si ce qui a donné lieu à cette correspondance peut avoir pour résultat d'assurer un accord plus définitif sur la matière entre toutes les puissances maritimes.

Vous assurerez M. Thouvenel que notre gouvernement apprécie et se félicite de ses explications, et l'esprit de bienveillance cordiale envers les Etats-Unis qui les a dictées.

C'est un plaisir sincère pour les Etats-Unis d'échanger les assurances d'une amitié qui doit sa naissance à des souvenirs communs et regardés comme sacrés dans l'histoire des deux pays.

Je profite de cette occasion pour vous renouveler, monsieur, l'assurance de ma haute considération.

WILLIAM H. SEWARD.

M. Henry Mercier, etc.

Voici, en outre, ce que lord Lyons a répondu, le 27 décembre, à la lettre de M. Seward :

Washington, 27 décembre.

J'ai reçu ce matin la note que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser hier en réponse à la dépêche du comte Russell, en date du 30 novembre, relativement à l'arrestation de M. Sidel, Mason, Mac Farland et Eustis, à bord du packet anglais le Trent. Je vais, sans perdre de temps, adresser au gouvernement de S. M. une copie de l'importante communication que vous m'avez faite.

J'aurai aussi l'honneur, sans délai, de m'entretenir personnellement avec vous pour les arrangements à faire afin de recevoir les quatre gentlemen, et de les replacer sous la protection du drapeau britannique.

Lyons.

Parmi les documents publiés à cette occasion, se trouve la lettre adressée par M. Thouvenel à M. Mercier, le 3 décembre. Tout le monde l'a déjà lue, et personne ne doute de l'influence qu'elle a pu avoir sur la conclusion de l'incident anglo-américain.

### Angleterre.

On écrit de Londres, 10 janvier ;

Le lord-maire a convoqué un meeting pour mardi prochain à Mansion-House, dans le but d'examiner les mesures à adopter pour l'érection d'un monument à la

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX  
DU 15 JANVIER 1862.

— N° 3. —

## LE CONFIDENT

IV

C'étaient le prince héritaire Louis et le grand maréchal. En sortant de table, ils avaient endossé des surtouts et étaient descendus dans les jardins pour se mêler aux groupes de la foule bruyante. Dans cette promenade, plaisir favori du prince, plus d'une chose agréable avait frappé leurs oreilles, plus d'une chose plaisante, plus d'une situation burlesque, avaient récréé leurs regards, mais ils avaient été péniblement affectés de la conversation d'un cercle de vieux bourgeois qui s'exprimaient avec autant de franchise que de hardiesse sur la vie privée de la cour, louaient avec enthousiasme la princesse Sophie et maudissaient la favorite française. Ce jugement de l'opinion publique produisit une profonde impression sur le prince jaloux de son honneur; absorbé dans ses pensées, il se dirigea silencieusement vers l'endroit le plus solitaire du jardin : vainement le grand maréchal entamait-il plusieurs sujets de conversation ;

(\*) Reproduction interdite.

ils restaient tous à l'état de monologues, le prince ne répondant pas. Au moment où ils tournaient au bout de l'allée pour entrer sous les voûtes de feuillage, ils entendirent le coup de sifflet et virent le jockey s'enfuir à travers les bosquets.

« Qu'est-ce, prince ? demanda le baron de Tellern avec trouble. Un danger... un attentat ?... Il s'interrompt, n'osant exprimer toute sa crainte. — Retournons sur nos pas ; je ne vois personne nulle part ; nulle part aucune possibilité de secours. »

Le prince sourit, et une amère expression de mépris se peignit sur son visage.

« Rassurez-vous, grand maréchal ! répondit-il avec calme ; vous n'êtes pas ici sous le stylet napolitain, ni dans la jalouse Espagne, ni dans le frivole Paris ; vous êtes sur le sol allemand, qui ne produit ni bandits, ni assassins. »

— L'homme est le même partout, surtout la passion le tyrannise. Rappelez-vous ces insolents bourgeois, répondit le baron, regardant avec effroi de tous les côtés.

« C'est vrai ! les mauvaises, les détestables passions ! Elles peuvent corrompre bien des qualités, et conduire fort loin ! dit le prince à part soi. Mais ce sifflet est probablement aux gages de l'amour : si mon œil ne m'a pas trompé, j'ai reconnu dans le jeune garçon qui s'enfuyait le serviteur favori de Kunigsteen ; du moins il portait le chapeau du comte, au panache bleu clair. Ce libertain raffiné aurait-il intercalé dans notre fête un intermède particulier à son usage ? Nous sommes curieux de juger de son goût ; mais nous ne voulions pas le troubler, si toutefois nous ne l'avons déjà fait à notre insu. »

Ils s'approchèrent tous les deux du pavillon avec une précaution infinie, puis

ils en firent le tour séparément et se retrouvèrent à l'entrée.

« Avez-vous vu quelque chose ? Avez-vous entendu quelque un ? demanda le prince. »

— Pas une syllabe, pas une ombre, répondit le baron, les tourterelles avaient pris leur essor avant notre arrivée. »

Ils entrèrent.

« On reconnaît que deux personnes se sont assises sur l'ottomane, dit le grand maréchal, passant en revue, d'un regard exercé, tout ce qui l'entourait, et là gît un gage à racheter, un bouton de rose détaché de sa tige. »

— En voici un plus manifeste, un gant de dame, répondit le prince, puis il le ramassa et se mit à le considérer, silencieux et grave.

« Ainsi, il ne s'agit pas d'un simple passe-temps ! dit-il enfin comme délibérant avec lui-même ; ce n'est pas à une simple bergère qu'il daignait s'abaisser. Cette peau fine est parfumée d'essences parisiennes, le doigt du milieu porte l'empreinte d'une grosse pierre, et tous les doigts sont encore humides des ardents baisers du fougueux amant. Le comte Kunigsteen est hardi, téméraire ; il aime à s'exposer, à jouer gros jeu, et il paraît que le bonheur lui sourit. Cherchons à découvrir quelle est sa conquête, à quel balcon s'appuie son échelle audacieuse. Silence sur cette trouvaille, grand maréchal ! Peut-être le hasard nous fera-t-il pénétrer le secret de notre ami dissimulé, et nous sera-t-il donné de nous venger, par nos plaisanteries, du confident sans confiance. »

Le prince cacha le gant et ils retournèrent au château.

La cour, réunie sur le grand balcon, tenait les yeux fixés sur le centre d'une grande pelouse, où un feu d'artifice allait être tiré. Comme le prince héritaire n'était pas encore présent, on ne commençait pas ; on se contentait de lancer, en attendant, quelques fusées, pour prévenir les retardataires et pour faire patienter la foule.

En ce moment, le comte Kunigsteen entra, fort animé, dans la pièce qui attendait au balcon, et ses yeux tombèrent tout d'abord sur la gracieuse demoiselle Ulrique de Tondern, la plus jolie blonde de la résidence, première dame d'honneur de la princesse héritaire. Ulrique se détacha de son cercle et s'empressa de s'avancer au-devant de lui, l'inquiétude peinte dans le regard.

« Adolphe, où étiez-vous ? demandait-elle à demi-voix. Combien mon cœur et mes yeux ne vous ont-ils pas cherché ! Vous le confidant, faire défaut au moment où votre présence était le plus nécessaire ! La princesse est honte d'elle. A table, la conduite du prince Louis a été plus extraordinaire que jamais : il n'aurait que les paroles et les regards de la Française. Après le repas, il a disparu, et la baronne aussi ; jusqu'ici c'est en vain qu'on attend leur retour. Il m'a fallu recourir aux plus grands efforts, à toutes les sollicitations de l'amitié pour empêcher la princesse de faire un éclat, de se retirer sur-le-champ. — La princesse est dans l'erreur, répliqua Kunigsteen, je la tranquilliserai d'un mot. Cette fois le prince est innocent : je l'ai vu dans la foule, se livrant à son

étrange manie d'écouter les conversations du peuple.

— Oh étiez-vous donc enchaîné ? demanda Ulrique avec des regards scrutateurs. Vous êtes échauffé, distrait, votre esprit est ailleurs, et non pas à celle dont les yeux et le cœur se sont exclusivement occupés de vous, au milieu de la plus bruyante des fêtes. »

Le comte lui baisa la main avec autant de vivacité que de tendresse.

« Ton Adolphe n'est pas infidèle, charmante Ulrique ! répondit-il avec beaucoup de sentiment. Il a subi l'épreuve du feu : un chapt de sorcière a enivré son oreille, et le péché s'est approché de lui avec les couleurs les plus séduisantes, mais son bon génie l'a sauvé. De ce moment, notre position à la cour est plus dangereuse que jamais ; nos postes deviennent des postes d'honneur, des avant-postes le jour d'une sanglante bataille ; mais nous les occuperons comme il convient à des descendants d'anciennes familles de héros. — Ou est la princesse ? »

— Sur le balcon à côté de la princesse mère... Mais expliquez-moi, Adolphe, votre langage énigmatique... sinon vous me condamneriez à une nuit d'insomnie.

— Sois tranquille, mon idéal ! tu me connais assez pour avoir confiance en moi. Il serait dangereux de dire ici ce qui me pèse sur le cœur ; ce serait provoquer le poignard et le poison. Je te raconterai demain cet incident des plus romanesques, qui n'a pas le moindre trait et ne peut porter la plus légère atteinte à notre amour. Prépare-toi à recevoir ces jour-ci les félicitations de la cour comme fiancée de Kunigsteen ; car si mes prévisions sont justes, nos fiançailles publiques vont devenir nécessaires pour prévenir le mal